

Le feuilleton : la fée aux miettes : [suite]

Autor(en): **Nodier, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est présent et acceptant Alexandre-David-Charles-Edouard Burnand, de Moudon, y domicilié, Inspecteur forestier de l'arrondissement de Payerne, agissant en vertu de procuration du Conseil d'Etat de ce canton en date du cinquième du présent mois, et ensuite du décret du Grand Conseil en date du Vingt-unième décembre mil huit cent quarante, savoir :

Le droit d'affouage et paisonnage que la dite famille Richard possède dans la forêt cantonale de Charmontel, laquelle est située dans les communes de Chabrey, Champmartin et Montmagny et indiqué au cadastre de ces communes soit à celui de Chabrey art. 765, 766, 767 et 768, pl. fol. 27 N° 1 et 2, fol. 29 N° 1, 2, 3 et fol. 31 N° 1, 2, 3; à celui de Champmartin art. 644, plan fol. 9 N° 1, à celui de Montmagny art. 2740 pl. fol. 49 N° 1.

Cette vente est faite pour le prix de deux mille francs de Suisse payé par un bon sur le Receveur de ce district, au Bureau de comptabilité des finances en date du trente-unième décembre dernier au moyen de quoi le dit Etat est tenu quitte à perpétuité.

Dont acte passé en présence de Samuel Doleires, agriculteur et Charles-Samuel-Phil. Dessamat, fermier, les deux d'Avenches, y domiciliés, témoins requis signés avec les comparants et moi, notaire.

A Avenches, l'an 1841, le 21 janvier.

Mon cher Conteur, voici donc la pièce à témoin de ce rachat de droit. A. Vulliamoz, I. d. f.

CONTAGION

Les grèves perpétuelles seraient-elles contagieuses ?

Une personne arrivant inopinément à l'heure du dîner dans un milieu de bourgeois cossus, ne fut pas peu surprise de voir, en lieu et place d'un bonquet, piqué sur un beau gigot ou une volaille, l'écrétaire suivant planté par la ménagère dans la miche de pain :

Ce soir,
Pas d'argent,
Pas de souper;
La cuisinière déclare la grève.

LE CONFLIT DES SEXES



EST le titre d'un article de Robert de Traz publié il y a quelque temps dans le *Journal de Genève*. Nous le donnons comme complément de notre article de samedi sur « Les revers du féminisme ».

Il existe, certes, ce conflit, depuis toujours, mais la prudence de nos prédécesseurs le maintenait dans le domaine sentimental et charnel. Le voilà qui va éclater, avec une violence insoupçonnée, dans le domaine intellectuel et dans le domaine économique. La mobilisation a démontré que la femme peut remplir une quantité d'emplois attribués jusqu'alors aux mâles. Il était nécessaire qu'elle les remplisse, puisque ceux-ci étaient absents. Mais ils reviennent, et ils prétendent que chacun reprenne sa place et son importance relative. La femme dépossédée, et qui n'admet plus cette relation, luttera avec une énergie dont elle connaît mieux les ressources pratiques, contre le concurrent. Quatre années de guerre lui ont appris à se passer de l'homme, ou du moins à ne lui consacrer qu'une part de ses préoccupations. Chose immense : elle a découvert qu'elle pouvait vivre par elle-même. Elle est trop fière de cette indépendance morale pour ne pas réclamer aussi — d'autant plus ardemment que l'existence se fait plus chère — son indépendance matérielle.

Ainsi donc, parce qu'ils ont vécu séparés et que le prix des choses a décuplé, les deux sexes deviendront toujours plus des adversaires. Ils l'étaient, c'est entendu, mais dans le secret des passions, et ils avaient besoin l'un de l'autre pour se faire souffrir. Ils vont l'être officiellement, et s'éloigner l'un de l'autre. On ne peut prévoir le vainqueur de cette lutte. J'incline à parier pour la femme. Elle est neuve dans la carrière, et impatiente comme un adolescent. Elle a les avantages de l'offensive. Si elle prétend acquérir de nouveaux droits, elle ne renonce pas à ses anciens privilèges. Pendant des siècles, elle a raffiné ses méthodes de séductions, de calcul, d'adresse; je la vois aujourd'hui tout en armes. Elle s'adaptera vite aux conditions nouvelles, et l'homme avec son intelligence raisonneuse, son manque d'audace sera en retard sur sa vive et intrépide intuition.

Un seul lien pourrait unir avec solidité les sexes: en dehors de l'attrait physique trop souvent provisoire, c'est le lien familial. Malheureusement les revendications politiques des féministes sont destinées à ébranler tous les foyers. La famille deviendra une société en nom collectif, prête à la liquidation si les dividendes, y compris l'amour, ne sont pas suffisants. Le mari et la femme se considèrent moins comme des époux que comme des collègues. Ils ne seront plus différenciés moralement, voilà qui est terrible. Jusqu'à présent, quoique appartenant à des races étrangères l'une à l'autre, ils parvenaient à s'entendre en répartissant les rôles, ils se complétaient en s'opposant. Aujourd'hui ils prétendent aux mêmes responsabilités et aux mêmes compétences : il est fatal qu'ils deviennent systématiquement hostiles, non, comme naguère, pour le plaisir de la dispute, mais avec le dessein arrêté de vaincre l'autre et le mettre hors de combat. « Alors, vous êtes antiféministe ? » me demandera-t-on peut-être. Ceci est une autre question. Mais un romancier ne peut s'empêcher d'observer le commencement d'une ère nouvelle, aux conséquences lointaines et dramatiques. L'humanité pivote sur elle-même. Et qui sait si dans trente ans, il n'y aura pas lieu de représenter dans la littérature des personnages masculins réduits en une sorte de servitude politique, exclus de leur prééminence officielle, revenus, pour se consoler, à l'art, à la religion et ayant acquis, avec de sournoises délices, le goût du romanesque et le sens de la ruse ?

Robert de Traz.



LA FÉE AUX MIETTES

XIII

Ce que c'était que la maison de la Fée aux Miettes.

A la suite d'une méprise, comme il arrive à la meilleure des polices d'y être sujette, le jeune charpentier est accusé d'avoir tué le bailli de l'île de Man. La Cour de justice ne comprend rien à ce meurtre. Cela ne l'empêche pas de condamner le pauvre Michel à être pendu. On le conduisait à l'échafaud au milieu de la foule, quand survint la Fée aux Miettes, de qui les juges apprennent premièrement que le bailli de Man n'est pas mort, deuxièmement qu'elle offre de devenir la femme du condamné. Michel, libéré sur-le-champ, court à celle qui lui sauve la vie et l'honneur.

Je me penchai pour imposer sur son front le baiser solennel qui consacrait notre mariage, et je laissai tomber ma main à la hauteur de son petit bras, qui la ceignit fièrement à l'instant comme le bras d'une épousée.

— Merveille ! merveille ! crièrent les spectateurs, le fiancé de la veuve de Salomon qui épouse la Fée aux Miettes.

— Ne les écoute pas, reprit à voix basse la Fée aux Miettes. La veuve de Salomon, ce n'est pas la beauté, c'est la sagesse; et tu n'es pas aussi trompé qu'ils l'imaginent, si je parviens à te procurer un peu de bonheur.

Je lui fis entendre, en pressant sa main, que je n'avais rien à désirer, et que les risées stupides qui couraient sur notre passage n'humiliaient pas mon cœur. Je témoignai au contraire, par mon assurance, que j'étais fier de l'amour de cette pauvre vieille femme; et de quoi s'enorgueilliraient-ils, si ce n'est du plus parfait des sentiments éprouvés par la raison et par le temps ?...

Nous arrivâmes enfin à l'endroit des murs extérieurs de l'arsenal où devait être appuyée cette maisonnette dont la Fée aux Miettes me parlait quelques années auparavant. Je l'avais souvent cherchée depuis sans la découvrir, et je ne fus pas surpris qu'elle m'eût échappé jusque là, quand la Fée aux Miettes me la montra dans un recoin fort caché, en la touchant du bout de sa baguette. Je restai un moment stupéfait, et je retins mes pensées suspendues à mes lèvres, dans la crainte d'humilier cette respectable femme par une observation inconvenante; ce qu'il y a de plus bas au monde, c'est de mortifier la pauvreté; mais c'est le comble de l'ingratitude et de la noirceur, quand la pauvreté nous donne un abri.

Je ne vous ai pas encore dit la cause de mon embarras. Vous avez infailliblement vu, monsieur, dans les jouets des enfants, et vous vous souvenez peut-être, car c'est la dernière chose qu'on oublie, d'avoir possédé parmi les vôtres une jolie petite maison de carton verni, aux murs de couleur d'ocre badigeonnés en perfection à la laque et au bleu de Prusse, avec ses trois croisées immobiles, sa ferblanterie en papier d'argent, son toit où l'ardoise s'est arrondie en écailles sous un pinceau naïf qui se ferait scrupule de prêter à l'illusion par quelque artifice imposteur. Vous l'avez vu, cet édifice innocent qui n'a rien coûté aux veilles de l'architecte, aux fatigues du maçon et du charpentier, avec son modeste jardin composé de six arbres que l'artiste expéditif a taillés à côté de l'allumette, et dont la cime, insensible aux vicissitudes des saisons, se couronne de feuilles découpées en taffetas vert. Telle me parut, au premier regard, la maison de la Fée aux Miettes, et telle vous la trouveriez encore si la direction ou le hasard de vos voyages vous conduisait un jour à Greenock. Il me devint impossible de contenir mon étonnement.

— Par le ciel ! Fée aux Miettes, m'écriai-je, vous êtes-vous jamais mis dans l'esprit que nous puissions entrer là-dedans ? Le nain jaune, lui-même, sur l'existence duquel les critiques ne sont pas d'accord, n'y trouverait où loger !

— Tu t'étonnes de tout, reprit gaiement la Fée aux Miettes, et c'est une mauvaise disposition pour vivre dans ce monde de l'imagination et du sentiment, qui est le seul où les âmes comme la tienne puissent respirer à leur aise. Laisse-toi conduire, car il n'y a que deux choses qui servent au bonheur : c'est de croire et d'aimer.

En même temps, elle me saisit par la main, se baissa sous la porte d'entrée, et m'introduisit dans une pièce élégante et spacieuse qui excédait mille fois les bornes dans lesquelles ma première conjecture avait circonscrit notre domicile. Je la parcourus rapidement du regard, et je vis qu'elle ne contenait qu'un lit.

La Fée aux Miettes pénétra dans ma pensée, elle en avait l'habitude, et, poussant du doigt le ressort d'une porte qui suivait, elle me montra sa chambre à coucher, qui n'était ni moins commode, ni moins jolie que la mienne. Je ne revenais pas de ma surprise.

— Comme j'avais compté sur ta parole, dit-elle en entrant, et que je ne voulais pas d'engager dans un établissement peu sortable pour ton âge, sans t'y procurer au moins les dédommagements de l'étude et les plaisirs de l'esprit, je te disposais ici de mes petites épingles une bibliothèque à ton goût. Si je ne me suis trompée sur les auteurs qui charmaient tes premières études, je crois que tous tes amis y seront. — Et, d'un nouveau mouvement, elle m'ouvrait un cabinet de quelques pieds carrés, où mes livres favoris rayonnaient de maroquin et d'or sur de gracieuses tablettes.

— Attends, reprit-elle en faisant rouler sur ses gonds une troisième porte de bois de cyprès, voici tes outils de charpentier, d'un travail un peu plus soigné que ceux dont tu te sers aux chantiers de maître Finewood, et, sur les gradins qui les surmontent, un assez bon assortiment d'instruments de mathématiques. S'ils deviennent insuffisants à mesure que tu te perfectionneras dans tes connaissances, nous serons en mesure d'y pourvoir, car les soixante louis que je te devais ont heureusement prospéré dans mes mains. — Ne m'interromps pas, continuait-elle avec un sourire, par tes exclamations d'enfant à qui tout semble nouveau. Ce qui devait te surprendre, pauvre Michel, c'étaient les épreuves de l'innocence malheureuse, et tu les as subies sans murmure. Accoutume-toi aussi sans effort à un sort humble, mais doux, qui ne changera désormais pour toi que le jour où tu le voudras, mais dont tu resteras toujours le maître. Il y a de certains esprits, et je ne te confonds pas avec eux, pour qui la continuité d'un bien-être médiocre devient en peu de temps plus intolérable que les chances orageuses de l'ambition et de l'adversité. Si tu sais te contenter dans ton état et te réjouir dans ton ouvrage, tu auras atteint la suprême sagesse, et tu pourras te passer de moi, qui ne dois pas te rester longtemps, à en juger par la longue mesure d'années que j'ai déjà remplie. — Tu t'attendris, mon ami, tu pleures; tu m'aimes donc ?...

(A suivre)

Ch. NODIER



J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.